



Élanecourt

Votre magazine municipal / n° 266 / Mars 2021

DOSSIER P. 10-12

Un nouveau complexe de tennis à Élanecourt



P. 06-07

Sport

Semaine Olympique
2021 : nos scolaires
à la découverte de la
Colline d'Élanecourt

P. 08-09

Handicap

La Ville
à votre écoute



P. 07/P. 16

VOS VIDÉOS DU MOIS



P. 03

ÉDITO

P. 04

ALBUM

P. 05/09 - 14/16

ACTUALITÉS

COMMERCE

Votre nouveau magasin Lidl a ouvert à la
Clef de Saint-Pierre

SPORT

SOP 2021 : Nos scolaires à la découverte
de la Colline d'Élancourt

HANDICAP

La Ville à votre écoute

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nouveau DEPAR pour la rénovation
énergétique de votre habitat

EMPLOI

SQY organise un e-job dating dédié à
l'alternance

ENVIRONNEMENT

Collecte et réduction des déchets :
une évolution incontournable

SANTÉ

La vaccination continue au Vélodrome de SQY

P. 10/13

DOSSIER

TRAVAUX

Un nouveau complexe de tennis à Élancourt

P. 17

GRAND ANGLE

MOBILITÉ

La Colline et l'Île de Loisirs bientôt reliées
par une piste cyclable

P. 18

CONTACTS ET CARNET

P. 19

DÉBAT

50 % de nos actions passent aujourd'hui
par SQY



04



05



07

Tout savoir sur les événements, les infos de
dernière minute, les travaux : abonnez-vous à notre
newsletter sur elancourt.fr

Suivez-nous sur   

Pour les malvoyants, demandez Élancourt Audio

De nouveaux projets pour préparer l'avenir



Si la crise sanitaire nous prive encore de belles rencontres, elle n'empêche pas la Ville d'Élancourt de réaliser les plus beaux projets pour les lendemains meilleurs.

ANTICIPER LA SORTIE DE CRISE

Avec la montée en puissance vaccinale de nos seniors au « vaccinodrome » de Saint-Quentin-en-Yvelines et le début de la vaccination dans les cabinets médicaux pour de nouvelles tranches d'âge, la lueur de l'espoir renaît dans nos cœurs. Nous pouvons maintenant commencer à imaginer un retour progressif à une vie plus normale, et c'est mon rôle de Maire et de Président d'Intercommunalité de préparer, puis de rendre effective, cette sortie de crise. Il s'agit évidemment de penser « le monde d'après » en prenant toute la mesure des bouleversements considérables engendrés par la pandémie, tout en continuant à développer les projets les plus essentiels pour notre commune.

UN NOUVEAU COMPLEXE DÉDIÉ À LA PRATIQUE DU TENNIS

Ainsi, je suis heureux du lancement du projet de futur complexe tennistique qui se réalisera prochainement aux Réaux. Cette structure de grande qualité, respectueuse des meilleures normes environnementales, permettra aux adeptes de la petite balle jaune de s'adonner à leur passion dans un cadre très convivial. En outre, sa réalisation libérera le terrain occupé par les actuels courts de tennis afin d'y réaliser le futur Commissariat de Police d'Élancourt dont le projet est déjà sur les rails et qui sera opérationnel pour les Jeux Olympique de Paris 2024. Ce sont là deux beaux projets d'avenir dont je suis très fier.

SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

Au-delà de nos grands projets, prendre soin de tous et de chacun, dans la bienveillance et le respect, est la mission quotidienne de la Municipalité. C'est encore plus vrai des Élancourtois plus fragiles, grands ou petits, notamment quand ils sont en situation de handicap. Tous mes élus, nos services municipaux et le CCAS sont mobilisés pour leur offrir le meilleur, comme vous le découvrirez dans ce numéro. La qualité de l'offre, ce n'est pas seulement le service lui-même ; c'est aussi la façon de l'apporter, par un sourire, une main tendue ou un mot chaleureux. L'humanité réside dans ces petits riens qui changent tout.

Continuons à œuvrer pour le meilleur d'Élancourt !

Jean-Michel Fourgous
Maire d'Élancourt, Président de SQY



Activité avec LegoBoost à la Commanderie.



Découverte du robot Tiny aux IV Arbres.



Initiation à la programmation avec Photon aux IV Arbres.

VACANCES NUMÉRIQUES

Pendant les vacances de février, les petits Élancourtois ont découvert des activités robotiques dans les accueils de loisirs de la Commanderie et des IV Arbres ! Ravis, ils se sont initiés à la programmation avec LegoBoost en élémentaire et Photon et Tiny, deux nouveaux robots, en maternelle

MYSTÈRE ET IMAGINAIRE

Les enfants ont également profité de belles activités autour du mystère et de l'imaginaire pendant les vacances. Pirates, Cluedo et Carnaval se sont invités dans nos accueils de loisirs pour leur plus grand plaisir !

Un grand jeu Cluedo a été organisé à la Commanderie !



L'esprit du Carnaval s'est emparé de Jean Monnet !



À l'abordage aux IV Arbres !

ÉVEIL SENSORIEL POUR LES TOUT-PETITS

La crèche familiale Le Manège Enchanté a organisé une activité d'éveil sensoriel pour les tout-petits pendant les vacances de février. Les enfants ont ainsi pu éveiller leurs sens grâce à de multiples objets lors d'un moment apaisant et dans une ambiance cocooning créée à partir d'une lumière tamisée et de musique douce.

// COMMERCE

Votre nouveau magasin Lidl a ouvert à la Clef de Saint-Pierre

Notre Maire, Jean-Michel Fourgous, Thierry Michel, Premier Adjoint au Maire et Bertrand Chatagnier, Maire-Adjoint au Commerce et à l'Artisanat, à l'inauguration du magasin.



Un magasin Lidl a ouvert ses portes à la Clef de Saint-Pierre. Ce supermarché vient compléter l'offre commerciale du quartier et lui insuffler une nouvelle dynamique.

Le 10 février dernier, le nouveau supermarché Lidl a été inauguré dans le quartier de la Clef de Saint Pierre en présence de Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt et Président de SQY, de Thierry Michel, Premier Adjoint au Maire, et de Bertrand Chatagnier, Maire-Adjoint délégué au Commerce et à l'Artisanat. Cette enseigne vient remplacer le magasin Franprix, fermé en décembre 2019, en offrant de nouveau à ce quartier un commerce de proximité. « *La Clef de Saint-Pierre est un quartier excentré, il est important que l'on travaille à lui apporter toutes les commodités nécessaires et compléter son offre commerciale* » a confié Bertrand Chatagnier. Construit

dans les anciens locaux de Franprix et de la Société Générale, ce Lidl accueille les Élancourtois dans une surface de vente de 1 300 m² et leur propose 1 700 références. L'aménagement des locaux a été retravaillé pour optimiser l'espace en respectant le nouveau concept des magasins entièrement repensé par Lidl. Un parking de 72 places, renoué par la Ville, vient également renforcer l'accessibilité du magasin et des commerces du quartier. L'ouverture de cette antenne représente un investissement total de plus de deux millions d'euros pour l'entreprise allemande.

UNE ENSEIGNE INTÉGRÉE À LA VIE LOCALE

L'arrivée du magasin a été facilitée grâce à un travail de concertation entre le groupe Lidl et la Ville. « *Ce magasin se trouve au cœur de nombreuses habitations. Des échanges avec le conseil syndical, Lidl et les*

services municipaux ont été mis en place pour préserver la quiétude des Élancourtois et garantir une offre commerciale variée » nous explique Bertrand Chatagnier. Au quartier de la Clef de Saint-Pierre, les Élancourtois se réjouissent de cette ouverture. « *C'est une bonne chose pour nous, qui vivons dans ce quartier. Maintenant, nous pouvons tout faire à pied !* » témoigne une passante. Ce magasin Lidl devrait impulser une nouvelle dynamique et de nouvelles habitudes qui encourageront l'activité des commerces déjà existants dans le quartier. L'ouverture du magasin a par ailleurs permis la création d'une vingtaine d'emplois locaux. De plus, pour fêter cette inauguration, Lidl qui est partenaire de la Fédération Française de Handball, a reversé 50 centimes par tranche de 15 euros d'achat au club de Handball Élancourt Maurepas entre le 10 et 13 février. Un beau geste solidaire pour cette association !

Un nouveau salon de coiffure aux 7 Mares

Bienvenue au *Salon Vescera*, votre nouveau salon de coiffure implanté au centre commercial des 7 Mares, dans les anciens locaux de *Coiff & Co*, depuis janvier dernier. Femmes, hommes et enfants, shampoing, coupe, couleur et brushing, votre coiffeur vous accueille : du lundi au samedi de 9h à 19h - Boulevard 19 Mars 1962 Centre Commercial des 7 Mares - 78990 Élancourt.

Contact : 01 30 62 89 04



// SPORT

SOP 2021 : Nos scolaires à la découverte de la Colline



Nos scolaires ont profité de la vue au sommet de la Colline, point culminant d'Île-de-France, à 230m d'altitude !



À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, des élèves de CM2 des écoles Willy Brandt et des Petits Prés sont partis à l'assaut de la Colline d'Élancourt pour une randonnée découverte du parcours olympique.

VISITE DE LA COLLINE D'ÉLANCOURT



Laurent MAZAURY

Dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique organisée par notre partenaire SQY, les élèves de CM2 de l'école des Petits Prés et une classe de Willy Brandt ont participé à une randonnée découverte de la Colline d'Élancourt le 5 février dernier. Au programme : ascension du site, découverte du tracé olympique, quizz sur les épreuves à venir et sensibilisation au respect de l'environnement. Une belle récompense attendait les enfants au sommet : une photo souvenir par drone et une vue sur la Tour Eiffel : « *Nous avons dû traverser la forêt. Et on a vu un bout de la Tour Eiffel sur le haut de la Colline !* » s'est réjouie Isalya, élève de CM2 aux Petits Prés. Un moment

sportif apprécié par les enfants comme en témoigne Siri : « *J'ai adoré la mascotte JOSQY avec la peluche qu'on nous a donnée. Je me rappelle qu'ils ont expliqué que dans un endroit précis, les cyclistes peuvent faire une pause et réparer leur vélo* ». Un enthousiasme partagé par Safa : « *J'ai retenu que les athlètes feront du VTT et qu'ils feront 7 tours autour de la colline !* ». Laurent Mazaury, Maire-Adjoint délégué à la Culture et Vice-Président de SQY en charge du Sport, ainsi que Chantal Cardelec, Maire-Adjointe déléguée aux Sports et Loisirs, étaient présents auprès des enfants : « *Pendant les JO, les spectateurs auront les yeux braqués sur SQY et sur Élancourt, donc vous serez les vedettes du sport mondial ! Aujourd'hui, on voulait vous faire découvrir le site et vous impliquer avec nous, car vous êtes nos ambassadeurs* » s'est exprimé Laurent Mazaury.

LA SOP 2021 EN CLASSE

Pour préparer ce temps fort, les enseignants concernés ont reçu de la part de

SQY une mallette pédagogique : « *En classe, nous avons étudié chacun des documents proposés. Les enfants ont d'abord cherché sur les cartes mises à disposition la localisation de la Colline. Puis, nous avons visionné une cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques* » a évoqué Mme Robert, enseignante de CM2 aux Petits Prés. La découverte des Jeux Paralympiques était également au programme de la semaine : « *Nous avons*

« Nos enfants vivent un moment sportif exceptionnel en 2024 dont ils vont devenir les ambassadeurs ! »

regardé une course de natation aux Jeux Paralympiques, les enfants étaient très impressionnés et je pense que leur regard sur le handicap a changé » nous a confié Mme Robert. Une impression confirmée par Alia, élève de CM2 : « *Les JO, pour moi, ça représente que tout le monde est accepté, même les handicapés, et que tout le monde se donne à fond !* ». Autre temps fort de la semaine pour les enfants, la création d'une grande banderole pour leur sortie à la Colline : « *Nous avons d'abord tracé et coloré les anneaux puis, collectivement, les enfants ont choisi les*

d'Élancourt

Les élèves de CM2, aux Petits Prés et à Willy Brandt, ont participé à la SOP 2021 en partant à l'assaut de la Colline d'Élancourt après une semaine de travail, en classe, sur les J.O. !



Des lycéens des 7 Mares et de Dumont d'Urville se sont initiés au BMX au Vélodrome de SQY.

mots qui les avaient marqués dans le livret de la SOP 2021 en partant à l'assaut de la Colline d'Élancourt après une semaine de travail, en classe, sur les J.O. ! a expliqué Mme Robert.

teur ! » a conclu Jean-Michel Fourgous.

SOP 2021 : PROMOUVOIR LE SPORT À SQY

La SOP 2021, c'est avant tout l'opportunité de promouvoir l'esprit Paris 2024 : « *La pratique sportive est essentielle pour nos jeunes. Avec Paris 2024, leur territoire sera animé par des sportifs de haut niveau, de la compétition et les valeurs olympiques : persévérance, dépassement de soi, tolérance et esprit d'équipe. C'est un bel héritage que laisseront les JO à nos jeunes* » a déclaré Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt et Président de SQY. Des Saint-Quentinoises des 12 communes ont célébré les Jeux Olympiques et Paralympiques, de l'école élémentaire au lycée. « *La pratique sportive est essentielle dès le plus jeune âge. La SOP est l'occasion de promouvoir le sport auprès de nos enfants et de leur donner des modèles. La réussite sportive rassemble et ne regarde pas les origines sociales. Il est important pour eux d'être acteurs de cet événement fédéra-*

INITIATION AU BMX AVEC TONY ESTANGUET

Durant cette même semaine, le 3 février, nos jeunes du lycée des 7 Mares et de Dumont d'Urville ont également été invités, à l'initiative de SQY, à participer à une journée découverte des futurs sites olympiques du Vélodrome national et de l'Île de Loisirs. Ils se sont initiés à la pratique du VTT et du BMX en présence de Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques & Paralympiques. Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt et Président de SQY était aux côtés de Laurent Mazaury pour accueillir la délégation officielle et les lycéens. Échauffement en VTT puis parcours sur l'Île des Loisirs, descentes sur l'immense piste de BMX, étaient au programme ! Malgré un temps maussade, nos jeunes ont passé un excellent moment, convivial et sportif, dans la peau d'athlètes olympiques !

RETOUR SUR LA
SOP 2021 EN VIDÉO !



Laurent Mazaury et Jean-Michel Fourgous aux côtés de Tony Estanguet.

// HANDICAP

La Ville à votre écoute



À Élanecourt, l'accompagnement des personnes en situation de handicap est essentiel. Tous les ans, notre Ville organise une semaine dédiée pour échanger sur ce sujet. Cette année, en raison du contexte sanitaire, celle-ci ne pourra pas se tenir. Votre journal vous propose toutefois de faire le point sur les missions du pôle handicap de votre CCAS.



Michèle LOURIER

En raison de la crise sanitaire, les animations et conférences habituellement proposées lors de la semaine du handicap ne pourront pas avoir lieu. Depuis 2003, cette semaine est l'occasion pour la Ville de sensibiliser des publics de tout âge au handicap et à ses différentes formes : « Tous les ans, nous proposons des événements, des temps d'échange et des animations aux Élanecourtois et en particulier aux scolaires. L'objectif est de transmettre une meilleure connaissance des handicaps moteurs, sensoriels et mentaux pour pouvoir mieux communiquer avec eux et mieux les comprendre et ce, dès le plus jeune âge » nous confie Michèle Lourier, Conseillère Municipale déléguée au Handicap. « Une

personne en situation de handicap n'est pas différente, elle communique simplement différemment. Comprendre ce point est essentiel pour faire évoluer les consciences » ajoute-elle.

LE CCAS À L'ÉCOUTE DES FAMILLES

Tout au long de l'année, l'équipe du pôle handicap du CCAS accueille les familles et leurs proches pour les accompagner dans leurs démarches. « Lorsque le handicap survient, il impactera la personne et ses proches dans la gestion de sa vie quotidienne. C'est un parcours semé d'embûches, il est donc primordial que ces familles soient écoutées et accompagnées à l'échelle locale : nos agents du CCAS sont là pour les guider » explique notre élue. Le rôle du pôle handicap est de recevoir les familles élanecourtoises, d'être à leur écoute et de les aider à trouver les bons interlocuteurs pour leurs démarches quotidiennes (logement, scolarité, déplacement, emploi, aides financières...). « La Municipalité est au plus près des habitants, c'est un repère. L'échange et le dialogue entre la Ville et les familles est aujourd'hui la voie la plus efficace pour trouver des solutions ».

« 35 % du personnel municipal est formé à l'accueil des usagers en situation de handicap »

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE MOBILISÉE

L'équipe municipale est sensible à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Une sensibilité qui se traduit par des moyens financiers et humains. « Agir pour faciliter la vie d'une personne en situation de handicap, nécessite bien sûr de débloquer des fonds pour réaliser les travaux de mises en accessibilité. À chaque fois que c'est possible, nous le faisons dans nos bâtiments ou sur nos voiries, mais ce sont des travaux très coûteux et il s'agit donc d'un travail de longue haleine » relate Michèle Lourier. « Nous avons conscience que les moyens humains sont également précieux pour accompagner efficacement les familles. C'est pourquoi, à Élanecourt, 35 % du personnel communal a bénéficié de formations spécifiques à l'accueil des usagers en situation de handicap. Mieux accueillir, bien orienter et permettre à nos services de collaborer pour mieux inclure les familles touchées par le handicap, à la vie municipale, à chaque étape de leur vie, est un enjeu du quotidien que nous pouvons concrétiser en nous appuyant simplement sur nos ressources humaines et sur la qualité de notre service au public » a-t-elle conclu.

Contact : 01 30 66 44 31

// HANDICAP (SUITE)

Favoriser l'accueil des enfants sur le temps périscolaire



Une coordinatrice de la continuité éducative a rejoint les effectifs municipaux en 2018. Son objectif : améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire par la formation et la rencontre entre les services.

DES ÉCHANGES INTERSERVICES



Anne CAPIAUX

Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap de la crèche à l'école élémentaire est l'objectif porté par notre coordinatrice de la continuité éducative.

Désormais, les personnels de crèche, des écoles et des centres de loisirs travaillent de concert pour adapter l'accueil des enfants à besoins particuliers. Grâce à des concertations régulières, ils analysent leur rythme, leurs besoins et leurs difficultés éventuelles. Cet échange interservices vise à adoucir la transition entre la crèche, la maternelle et l'élémentaire pour les enfants porteurs de handicap et leur famille : « *Faire grandir un enfant porteur de handicap est un parcours de vie. Il est important que les familles puissent bénéficier d'une qualité d'écoute continue pendant la scolarité de leur enfant* » sou-

ligne Anne Capiiaux, Maire-Adjointe à la Réussite scolaire et au Numérique.

8 ANIMATEURS ACCOMPAGNANTS

La formation du personnel communal participe également à favoriser l'inclusivité. Aujourd'hui, 8 animateurs accompagnants interviennent dans les structures maternelles et élémentaires de la Ville. Ils viennent compléter les équipes d'animation en permettant un accompagnement modulable selon les besoins des enfants. En lien avec les familles, ces enfants peuvent, par exemple, être mieux intégrés pendant la restauration scolaire ou bénéficier pleinement du centre de loisirs pendant les vacances. Environ 20 enfants en situation de handicap sont actuellement accueillis dans nos structures : « *Les enfants accueillis par nos animateurs accompagnants sont inclus dans la vie de l'école et parmi les autres enfants. Ils connaissent des améliorations comportementales et relationnelles positives* » déclare Anne Capiiaux, « *Le modèle scolaire innovant de la Ville, qui permet aux élèves de travailler avec des tablettes individuelles, est également une aide précieuse pour l'inclusion des enfants en situation de handicap. Ils peuvent avoir accès à des contenus adaptés en travaillant*

à leur rythme dans un contexte collectif ! ».

Contact : 01 30 66 44 75

..... //

Plus d'inclusivité dans le sport avec l'association CAPSAAA !

Depuis 2011, notre Ville est partenaire de l'association CAPSAAA, dans le cadre de l'École Municipale des Sports. Son objectif est de permettre aux enfants en situation de handicap de pratiquer des activités physiques et sportives aux côtés d'enfants non-handicapés. Grâce à un éducateur spécialisé, les enfants évoluent avec d'autres enfants de leurs âges, lors d'un cours commun. Il ne s'agit pas d'handisport, mais bien d'un cours de sport inclusif, à destination d'enfants porteurs de handicaps non-moteurs. Aujourd'hui, 5 enfants en situation de handicap, de tous âges, participent à ce cours de 13 enfants. Le bilan de ce partenariat est encourageant : leur éducateur observe une évolution positive des enfants avec une amélioration comportementale, une meilleure concentration et une intégration facilitée !

Contact : 01 30 66 44 49

// TRAVAUX

Un nouveau complexe de tennis à Élancourt



Le complexe offrira 4 courts extérieurs et 4 courts intérieurs. Une toiture double courbée et des baies vitrées faciliteront l'intégration paysagère du bâtiment.



Le chantier du complexe débutera au mois de mars, au sein du Parc des Sports Guy Boniface. Le nouveau bâtiment sportif bénéficiera d'un emplacement plus fonctionnel, d'un aménagement optimisé et s'intégrera plus harmonieusement dans son environnement.



Frédéric PÉLEGRIN

Pour son futur complexe de tennis, la Ville d'Élancourt a fait le choix d'un bâtiment offrant un équilibre entre la qualité architecturale, la modularité du lieu et la performance environnementale. Pour cette nouvelle infrastructure sportive, le recours à des filières françaises et à des modules préfabriqués, conçus hors site, ont été privilégiés permettant ainsi de répondre à des exigences de développement durable et de garantir une livraison rapide de la structure, à la fin de l'automne 2021. Pendant toute la durée des travaux, les anciens courts resteront accessibles aux usagers.

DES ESPACES ET CIRCULATIONS OPTIMISÉS

L'infrastructure, prenant en compte les normes fédérales d'homologation FFT, offrira un agencement fonctionnel et des modalités de circulation cohérentes. L'entrée principale du complexe sera identifiable par un vaste auvent. Elle donnera accès à un hall d'accueil convivial et à un club-house de 80 m² articulé entre l'intérieur et l'extérieur. Les 4 courts intérieurs seront visibles, depuis l'extérieur, grâce à des baies vitrées et accessibles par des allées périphériques, afin de ne pas gêner le jeu. L'accès aux courts extérieurs sera assuré depuis l'entrée principale grâce à un large parvis. Les vestiaires et les sanitaires seront installés dans un espace distinct et deux bureaux seront également mis à disposition, pour les activités associatives : « *La structure sera située sur l'ancien terrain de football qui était inutilisé. Cela permet de la rapprocher de la Maison des Sports, de nos accueils de loisirs et de l'Agora pour lui donner une plus large visibilité de la part du public. Elle bénéficiera aussi d'une offre de stationnement mieux*

dimensionnée avec le parking de l'Agora et un abri à vélos pour encourager les mobilités douces » témoigne Frédéric Pélegrin, Maire Adjoint à l'Aménagement et à l'Urbanisme.

UNE STRUCTURE INTÉGRÉE À SON ENVIRONNEMENT

Le futur complexe tennistique bénéficiera aussi d'une intégration paysagère harmonieuse. Une toiture double courbée, en référence au rebond de la balle, viendra ainsi atténuer l'impression de hauteur. Le vitrage en façade haute et les baies vitrées au sol renforceront l'esthétique extérieure du bâtiment et permettront une belle ouverture sur les courts extérieurs. Les matériaux utilisés, notamment le bois, participeront à l'ambiance chaleureuse du site. « *Le projet allie la qualité esthétique à de véritables atouts en termes d'aménagement. Les nombreuses ouvertures et la connexion entre l'intérieur et l'extérieur ne sont pas sans rappeler la relation urbanisme-nature de notre Ville à la campagne* » continue l' élu.





L'entrée sera marquée par un vaste auvent et un abri à vélos.

La structure sera accessible grâce à une rampe P.M.R.



PRÈS DE 50% DE SUBVENTIONS

Le Département des Yvelines participera au financement de ce projet à hauteur de 1 150 000 euros et le fonds de concours de SQY à hauteur de 565 000 euros. Près de la moitié du projet sera donc financé grâce aux proches partenaires de la commune d'Élancourt qui investira 1 840 000 euros H.T.

Le montant global du projet s'élève à 3 555 000 euros H.T. « *Ce bâtiment sportif préfigure le réaménagement global du parc des sports Guy Boniface pour lequel nous imposerons des contraintes fortes*

en matière de développement durable et de qualité du cadre de vie » assure Frédéric Pelegrin.

Lorsque les nouveaux courts de tennis seront opérationnels, l'ancienne structure sera détruite pour laisser place au chantier du Commissariat d'Agglomération qui se trouvera sur un emplacement stratégique à l'angle de l'avenue du 8 Mai 1945 et du boulevard Guy Boniface.



Un large parvis desservira les courts extérieurs.

Le nouveau complexe de tennis réunira :

- **4 courts intérieurs**
- **4 courts extérieurs**
- **1 espace vestiaires et sanitaires**
- **1 espace club-house convivial**
- **2 bureaux associatifs**
- **1 abri à vélos sécurisé**
- **1 espace paysager et des cheminements pour les piétons**



// TRAVAUX (SUITE)

Un complexe éco-responsable et durable



La structure sera constituée à partir d'une charpente en bois éco-responsable.



Le bois utilisé sera issu de la filière du bois française.

Le nouveau bâtiment répondra à de hautes exigences environnementales imposées par la Ville dans le cadre du marché public. L'objectif est de limiter son empreinte carbone et d'optimiser sa consommation d'énergie.

UNE CONSTRUCTION À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE



Christian NICOL

Une grande partie de l'empreinte carbone d'un bâtiment est liée à sa construction. Pour le futur complexe tennistique, la Ville a par conséquent imposé l'usage de matériaux à faible impact environnemental. La structure du site sera ainsi constituée à partir d'une charpente en bois lamellé-collé éco-responsable et résistante. Le bois utilisé sera issu de la filière du bois française (exploitation forestière, conception et fabrication de charpente...). Les revêtements des sols seront choisis pour leur qualité environnementale et les peintures bénéficieront d'un écolabel. « Aujourd'hui, de nombreuses solutions existent pour limiter notre impact environnemental. La construction de ce complexe est une belle illustration des moyens que nous

avons à notre disposition pour construire en préservant notre planète » témoigne Christian Nicol, Conseiller Municipal délégué au Développement durable et à la Transition énergétique.

UNE CONSOMMATION OPTIMISÉE DE L'ÉNERGIE

Dans une démarche de développement durable, la Ville a également insisté sur la nécessité de construire un complexe énergétiquement performant. Ainsi, la halle des courts couverts ne comportera pas de dispositif de chauffage, mais sera pourvue d'une isolation thermique très performante et d'une ventilation pilotée afin de réguler le taux d'humidité. Pour l'espace club-house et vestiaires, l'éclairage naturel des locaux sera privilégié grâce à de nombreux vitrages. L'éclairage des courts couverts sera aussi optimisé grâce à un système de détection de présence. Pour limiter la consommation d'eau, des systèmes hydro-économes seront installés sur toutes les robinetteries de la structure.

DÉCHETS : GESTION MAÎTRISÉE !

Chaque année, le BTP génère près de 250 millions de tonnes de déchets. Le prestataire, mandataire du projet, s'engage

à encourager le recyclage ou la valorisation des déchets produits sur le chantier. Le groupe promet aussi de prendre des mesures pour en limiter la production et d'instaurer un système de tri. Leur traitement variera en fonction de leur nature (inerte, non dangereux et dangereux).

..... //

Le développement durable, un critère de sélection

Pour réaliser le complexe tennistique, la Ville a choisi la forme d'un marché global de performance. Cette procédure d'attribution des marchés permet d'associer les équipes de conception, réalisation, exploitation et maintenance qui forment une seule équipe-projet. Collectivement, ils s'engagent à remplir des objectifs chiffrés de performance en matière de développement durable établis pour toute la durée de la prestation. Dans le cadre du complexe tennistique, le but fixé par la Ville est de respecter des objectifs thermiques supérieurs au niveau minimum légal et des engagements sur les consommations énergétiques du site.

// DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nouveau "DEPAR" pour la rénovation énergétique de votre habitat

SQY s'est associée au groupe La Poste, dans le cadre du dispositif de Diagnostic Énergétique Pour Accompagner la Rénovation (DEPAR) afin d'informer et de guider les Saint-Quentinois dans la rénovation énergétique de leur habitat.

UN DISPOSITIF GRATUIT ET ÉCOLOGIQUE

Le bâtiment représente en France plus de 40 % de la consommation d'énergie finale et génère plus de 20 % des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif de DEPAR est de réduire vos factures d'énergie et d'améliorer votre confort en faisant un geste pour notre planète. Les Élancourtois bénéficiaires profiteront ainsi gratuitement d'une visite technique à leur domicile intégrant :

- des conseils pratiques pour réduire votre consommation d'énergie.
- un kit « éco-gestes » avec des accessoires économes en énergie.
- un diagnostic énergétique de votre logement pour identifier les sources



de déperdition d'amélioration de la consommation énergétique.

- des informations personnalisées sur les travaux réalisables dans votre habitat et les aides financières existantes.

ÉLIGIBILITÉ ET MISE EN PLACE

DEPAR concerne les propriétaires occupants de maison individuelle et est accessible en fonction du revenu fiscal de référence des foyers, qui doit être inférieur aux plafonds fixés annuellement par

l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), disponibles sur anah.fr. Un courrier type a été adressé aux ménages élancourtois présélectionnés. Une visite de leur facteur a suivi, dans le respect d'un protocole sanitaire enforcé, afin de leur présenter le dispositif et vérifier leur éligibilité via un questionnaire.

Les habitants intéressés sont ensuite contactés par un conseiller de La Poste pour organiser une visite technique de leur logement. **Plus d'infos : sqy.fr**

// EMPLOI

SQY organise un e-job dating dédié à l'alternance

Cette solution digitale gratuite, proposée par SQY, répond à la fois aux besoins des entreprises du territoire en recherche de compétences et aux jeunes candidats en recherche d'alternance. Quels que soient le secteur d'activité, le niveau de diplôme recherché ou le type de contrat (apprentissage ou professionnalisation), les entreprises pourront accéder à une CVthèque, sourcer des profils, et proposer des entretiens en visioconférence le 25 mars. Un système de matching permettra de rapprocher les besoins en compétences de celles proposées par les

candidats, qui pourront également solliciter des rendez-vous. Cet événement est aussi ouvert aux écoles avec des offres à pourvoir. Un programme de webinaires viendra par ailleurs rythmer cette journée d'échanges. Les recruteurs peuvent s'inscrire dès à présent et en direct. L'ouverture aux jeunes sera quant à elle effective le 8 mars. La crise sanitaire impacte fortement les jeunes et les étudiants, SQY propose des outils pour les aider dans leur parcours de formation ou d'emploi.

Plus d'infos :

sqy.fr/e-jobdating



// ENVIRONNEMENT

Collecte et réduction des déchets : une évolution



Depuis le 1^{er} janvier, les calendriers et les habitudes de collecte ont changé. De nouvelles règles les optimisent et permettent de contenir l'augmentation des coûts. Elles sont également favorables à un objectif incontournable : la réduction des déchets. Explications.

LA TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES : UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE STRICT

Le cadre législatif impose que les dépenses relatives à la gestion des déchets soient équilibrées à l'euro près par les recettes. Autrement dit, la TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - prélevée, par foyer, finance directement le service rendu par le prestataire, sans que l'autorité territoriale (que ce soit SQY ou la commune) ne puisse en assumer ni en prélever une part.

DES RÈGLES QUI SE DURCISSENT ET DES COÛTS QUI AUGMENTENT

La réduction des déchets est inscrite dans la loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte. Les différentes mesures en faveur du climat ont aussi des conséquences fortes qui font augmenter les coûts de notre syndicat de traitement, le SIDOMPE :

- La taxe appliquée sur le tonnage de déchets ménagers augmente fortement.
- Les bénéfices générés par la vente des matières premières issues du tri (plastique, carton, verre...) diminuent. Il y en a trop : l'offre est donc supérieure à la demande.
- Des investissements majeurs doivent être réalisés par le SIDOMPE pour répondre à ces contraintes réglementaires et pouvoir aller plus loin dans le

tri des matériaux comme les films ou les pots en plastique.

CONSÉQUENCE : IL FAUT S'ADAPTER POUR ÉVITER LA FLAMBÉE DES TAUX

TEOM : le taux reste stable à Élancourt

▪ TAUX 2021 :	▪ TAUX 2020 :
5,59 %	5,53 %

> En optimisant la gestion :

Lorsque la compétence Déchets a été transférée à SQY en 2016, chaque commune a conservé ses particularités, son propre taux et ses marchés ; un modèle de gestion coûteux et peu rationalisé. À l'échéance de ces multiples marchés, la décision a été prise par les Maires des 12 communes de converger vers un marché unique avec un taux unique et des fréquences de collecte permettant de fluidifier les tournées d'une commune à l'autre et donc de maîtriser le coût de service. Pour Élancourt : c'est l'équilibre, le taux est contenu. Il augmente très légèrement, mais la différence, minime, n'aura quasi aucun impact sur le montant prélevé.

Dépenses = recettes

DÉPENSES : 20,7M€ par an

C'est le budget le plus élevé de SQY

RECETTES : 20,7M€ par an

- La TEOM prélevée par foyer
- Subventions (2M€)
- Valorisation du tri (revente matériaux)
- La redevance spéciale « professionnels »

incontournable



> En réduisant les déchets à la source :

La quantité de nos déchets ménagers (ceux collectés dans le bac vert ou gris) peut être réduite. Un objectif de -9% par habitant a été déterminé par les services compétents de SQY sur la base d'une étude minutieuse de nos poubelles. Celles-ci contiennent en moyenne 10 % de déchets qui pourraient être « évités » sans changer profondément nos habitudes.

> Objectif :
- 9 % par habitant
d'ici 6 ans



Mémo

40 sacs déchets verts sont offerts pour l'année aux habitants en pavillon ou rez-de-jardin. Les Élancourtois peuvent se rendre à la déchetterie d'Élancourt, depuis le 15 février, pour les recevoir sur présentation de leur carte d'accès et de leur pièce d'identité.

SQY vous accompagne dans cette période de changement :

■ Des outils et des alertes pour bien vous organiser

Il n'est jamais simple de changer ses habitudes. Les jours de collecte ont changé et les habitants qui vivent en pavillon n'ont plus le droit à l'erreur avec un seul passage par semaine. Pour éviter au maximum les erreurs et vous aider à modifier vos usages, SQY propose des outils, tel que le calendrier personnalisé, téléchargeable en PDF, que vous pouvez vous créer en renseignant votre adresse postale. Avec des alertes, plus de risques d'oublis !

■ Des conseils pour bien trier

Trier scrupuleusement tout ce qui va dans le bac jaune reste essentiel en étant très vigilants, car les erreurs de tri condamnent le recyclage du bac entier et sont donc très coûteuses. Le site de notre partenaire SQY vous conseille, pensez à y consulter les consignes de tri.

■ Faire la chasse au gaspillage

En moyenne, chaque année, un foyer jette près de 30 kg de denrées non consommées, dont 7 kg de produits encore emballés... Ce gaspillage alimentaire alourdit le contenu du bac gris.

■ Vos déchetteries sont un atout !

L'accès aux 7 déchetteries de SQY est gratuit pour les particuliers habitant l'Agglomération, sur présentation d'une carte à demander en ligne. Les Élancourtois ont même la chance d'en compter une sur leur commune, ZA des Côtes, ouverte 7/7 jours. Et, les horaires ont été récemment élargis. En attendant de pouvoir vous y rendre, ayez le réflexe de stocker momentanément vos gros cartons, vos déchets verts, vos objets pour éviter d'encombrer vos bacs de collecte et surtout pour vous assurer qu'ils seront, ensuite, bien valorisés.

■ La taille de votre bac est-elle conforme ?

Il se peut que votre bac soit mal dimensionné. SQY vous propose des outils pour le savoir et peut vous en fournir un qui soit mieux adapté.

Retrouvez nos liens utiles vers tous les outils de SQY sur elancourt.fr.

// SANTÉ

La vaccination continue au Vélodrome de SQY



Le CCAS d'Élancourt a mis en place un système de navettes jusqu'au Vélodrome.



Sous l'impulsion de Jean-Michel Fourgous, Président de SQY et Maire d'Élancourt, le Vélodrome National s'est transformé en centre de vaccination le 18 janvier dernier. Faisons le point sur les premières semaines consacrées à la vaccination des plus de 75 ans.

Depuis le 18 janvier, 40 médecins et 32 infirmières du territoire sont mobilisés sur place pour administrer les doses aux Saint-Quentinoises de plus de 75 ans et aux personnes souffrant de certaines maladies chroniques ou de comorbidité : « Nous mettons tout en œuvre pour faciliter l'accès à la vaccination. Nous disposons d'un lieu exemplaire qui peut accueillir jusqu'à 10 000 personnes par semaine dans de très bonnes conditions sanitaires. Malheureusement, avec en moyenne 170 personnes qui se font vacciner chaque jour actuellement,

en raison de la pénurie de vaccins, il tourne en sous-régime ! », explique Jean-Michel Fourgous.

L'ESPOIR D'UNE ACCÉLÉRATION

Avec trop peu de doses fournies, la prise de rendez-vous est toujours compliquée et l'enjeu est de pouvoir accélérer la campagne vaccinale. Les semaines à venir vont être déterminantes. La seconde phase de la campagne vaccinale, pour les personnes de 65 à 74 ans doit démarrer et les secondes injections de la première phase doivent toujours être administrées : « Même si c'est trop lent, nous devons nous réjouir d'avoir pu vacciner plus de 3 600 seniors à SQY, dont près de 900 ont reçu leur seconde dose. Mais, nous restons dépendants des directives gouvernementales et du nombre de doses disponibles. À SQY, nous sommes prêts à passer à la vitesse supérieure dès que les feux seront au

vert et surtout, nous tentons d'accélérer le processus par tous les moyens possibles » affirme le Président de SQY. En attendant, nos habitants doivent garder confiance et se montrer patients pour obtenir un rendez-vous en se connectant le plus régulièrement possible sur **doctolib.fr** !

LE CCAS À L'ÉCOUTE DE NOS SENIORS

Afin d'accompagner les seniors élancourtois dans leur parcours vaccinal, le CCAS d'Élancourt est mobilisé pour leur expliquer comment prendre rendez-vous ou les aider à organiser le transport jusqu'au Vélodrome. Un service de navettes a été mis en place avec parfois des solutions personnalisées, afin qu'aucun d'eux, et en particulier les plus isolés et les plus fragiles, ne se sente oublié. Lorsque le rendez-vous se concrétise, ils sont nombreux à déclarer être ravis de ce soutien dont ils peuvent bénéficier.

Comment prendre rendez-vous ?

en allant régulièrement sur **doctolib.fr**
afin de vérifier l'apparition de nouveaux créneaux.

Si vous ou l'un de vos proches avez des difficultés pour gérer la prise de rendez-vous ou vous déplacer, l'équipe du CCAS est à votre écoute au 01 30 66 44 30.

..... //

Le Vélodrome de SQY au JT



Le centre de vaccination du Vélodrome National, un modèle exemplaire selon le JT de TF1 ! Revoir le reportage en flashant ce code.

// MOBILITÉ

La Colline et l'Île de Loisirs bientôt reliées par une piste cyclable

SQY va enrichir ses 420 kilomètres de voies cyclables avec un nouvel itinéraire reliant le Vélodrome National au quartier de la Clef de Saint-Pierre et à la zone d'activité de Pissaloup. Une nouvelle piste attendue d'ici 2022.

Les 3,8 kilomètres d'itinéraire de la future piste cyclable viendront enrichir les 20 kilomètres de voies douces déjà présentes à Élançourt. La future piste cyclable fera la liaison entre le Vélodrome National, le quartier de la Clef de Saint-Pierre et la zone d'activité Pissaloup, en passant par l'Île de Loisirs. Ce nouveau parcours permettra de relier les communes de Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Élançourt avec Plaisir et les Clayes-sous-Bois, en passant par la passerelle cyclable de la RD130, inaugurée en 2019. Le projet est actuellement en phase d'étude. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2021 pour une mise en service à l'été 2022.

UNE INITIATIVE SOUTENUE PAR LA RÉGION

L'aménagement de la piste cyclable au nord de l'Île de Loisirs est piloté par la Région Île-de-France et Île-de-Loisirs. Le coût total du projet s'élève à 1 389 000 euros avec une participation de la Région à hauteur de 949 000 euros. SQY, pour sa part, apporte une participation de 220 000 euros et une ingénierie technique. « Accueillir les Jeux Olympiques à SQY en 2024 est une formidable opportunité. C'est accélérateur pour tous nos projets ! Notre territoire va devenir une référence pour la pratique du vélo ! Et nous pouvons compter sur le soutien de notre partenaire la Région Île-de-France, qui a d'ailleurs farouchement défendu le dossier de la Colline d'Élançourt auprès du comité olympique. Avec cette nouvelle liaison douce, c'est la revalorisation de nos deux poumons verts dédiés au sport en pleine nature qui débute : notre Colline et l'Île de Loisirs. Ces deux sites seront directement connectés et plus facilement accessibles pour nos familles

à vélo », se réjouit notre Maire, Jean-Michel Fourgous, Président de SQY.

SQY TERRE DE VÉLO

« Les nombreux actifs qui se rendent de la gare de Saint-Quentin à la Clef de Saint-Pierre pourront aussi bientôt le faire en vélo en toute sécurité sur une voie dédiée, en profitant également de la Vélostation de SQY » ajoute-t-il. L'Agglomération propose déjà plus de 420 kilomètres de voies cyclables sur l'ensemble du territoire avec :

- des pistes cyclables dédiées exclusivement aux cyclistes ;
- des bandes cyclables contiguës à la chaussée, réservées aux cyclistes ;
- des voies mixtes, des trottoirs partagés par les cyclistes et les piétons ;
- des cheminements piétons destinés aux piétons, mais assez larges pour permettre aux vélos d'y circuler.

Tous les itinéraires cyclables sont consultables sur sqy.fr.

La mobilité prête à évoluer à SQY

La mobilité est un enjeu majeur pour le développement et l'attractivité de Saint-Quentin-en-Yvelines. L'Agglomération souhaite aujourd'hui accélérer la croissance des nouvelles mobilités et proposer des solutions durables et innovantes. Mise en circulation de navettes autonomes, création d'un réseau de trottinettes ou encore développement d'une nouvelle application, de nombreux projets sont en cours à SQY. Dans un dossier consacré à la mobilité, le *SQY Mag* de février fait le point sur le futur de la mobilité sur le territoire ! **À retrouver sur sqy.fr.**

Rencontrez ou contactez vos élus

Cabinet du Maire : **01 30 66 44 42**

Prenez rendez-vous ou dématérialisez vos démarches sur **elancourt.fr/mes-demarches**

Tous vos services sont ouverts sur rendez-vous ou par téléphone :

- Accueil général : **01 30 66 44 44**
- État civil : **01 30 66 44 99**
- Enfance-Éducation : **01 30 66 44 89**
- Affaires sociales : **01 30 66 44 30**
- Petite Enfance : **01 30 66 45 45**
- Jeunesse / Emploi / Affaires économiques : **01 30 66 45 10**
- Patrimoine (Centre Technique Municipal) : **01 30 66 45 85**
- Urbanisme : **01 72 67 81 14**

Sécurité et secours :

Police Municipale : **01 30 66 44 17** / Police Nationale : **17**
 Pompiers : **18** / SAMU : **15** / Questions Coronavirus : **0 800 130 000**

Votre Député, Philippe Benassaya, vous reçoit sur rendez-vous lors de sa permanence en mairie, le 19 mars.
Rendez-vous : 06 45 21 64 52 ou permanence@philippe-benassaya.fr.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 12 MARS À 18H30

Carnet

NAISSANCES

Décembre 2020

- 24 Mattéo POUPARD
- 26 Alésio CHARTIER COUTINHO
Milan YEDE
- 29 Shaya BAUDET DIAVARA
Tidiane SOW
- 31 Gabriel CAMUS
Thiago LAMBERT

Janvier 2021

- 1 Jade PERIANEN SOREAU
- 2 Zayn GAMGAMI
Lucas GARNIER
Elisa PIATEK
Mathéo PIATEK
- 4 Obeid KAMALODINE
- 5 Tessa LE GALL
- 6 Nathan PICARD

- 7 Zaynab BENHALIMA
Margot DEKERLE MOREAU
Cassie LEVISTRE
- 10 Jad SOUHAILI
- 14 Jules GRIMA
Timéo GRIMA
Rafaël SIMOES MARTINS
- 18 Lola COLLIGNON DELARUE
- 20 Maia SENAME
- 21 Qassim TESSE

MARIAGES

Janvier 2021

- KINDIA Aymar et KAMIL HOUMED Faiza
- MECHERGUI Rihab et BENNOURI Mahdi

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Marie-Claude CASSEZ
 Josette Madeleine GAY veuve TOUPIN
 Thierry JACQUETELLE
 Jean LECESNE
 Josette ROYET épouse HUGUES
 Constant USSEGLIO
 Marie-José VERCAEMST veuve PRÉAU
 Poucheparadjou VIAL
 Hervé FOLLET
 Mimoun ALLOUCH

Élancourt Magazine

Service Communication - Tél. : 01 30 66 44 21 / **Directeur de la publication** : Thierry Michel / **Rédacteur en chef** : Valérie Steckler
Journaliste : Manon Lesaulnier / **Création graphique** : Victor Borralho / **Photographe** : Hélène Antonetti / SQY. Christian Lauté.
 Impression : Hawaii Communication (Coignières) - Tirage 12 630 ex. Papier Nopacoat - Dépôt légal 2^e trimestre 1996 - n° ISSN : 1245 154

// DÉBAT

50 % de nos actions passent aujourd'hui par SQY !



Il est loin le temps où les communes travaillaient seules. Désormais regroupées en Intercommunalité, leur mutualisation est une force pour peu que les élus défendent leurs intérêts communaux, comme à Élanecourt.



Village devenu Ville Nouvelle dans les années 70, la commune d'Élanecourt a été pionnière en France dans la pratique de l'Intercommunalité avec Saint-Quentin-en-Yvelines. Nous avons expérimenté différents statuts, jusqu'au retour au droit commun en 2003 avec la création de la Communauté d'Agglomération, puis l'élargissement actuel à 12 communes et 230 000 habitants en 2015.

C'est dire si les élus d'Élanecourt ont une très grande expérience intercommunale qui nous permet aujourd'hui d'être pleinement opérationnels et de tirer le meilleur part de notre appartenance à Saint-Quentin-en-Yvelines dont notre Maire, Jean-Michel FOURGOUS, est devenu Président en 2017, et brillamment réélu en juillet dernier.

Notre force est donc d'agir efficacement dans les domaines dont nous avons directement la compétence (État Civil, Enfance, Petite Enfance, Patrimoine, Police Municipale...), et de savoir mobiliser au mieux

notre partenaire SQY dans les compétences que nous lui avons déléguées (réseaux d'eau et d'éclairage public, aménagement, transports, ordures ménagères, développement économique...) : incontestablement, sur ces sujets nous sommes plus forts à 12 que tout seuls, et notre rôle d'élus est de mettre cette force collective au service des habitants.

De la même manière, pour tous nos projets, nous sommes devenus des spécialistes pour mobiliser notre réseau de partenaires puissants : non seulement SQY bien sûr, mais aussi le Département des Yvelines et la Région Île-de-France. Sans leur soutien indispensable, jamais des projets aussi vitaux et structurants que le centre aquatique intercommunal ou le Commissariat d'Agglomération ne sortiraient de terre !

Alors, certes, être élu n'est pas un métier. Mais monter des dossiers aussi complexes que les nôtres requiert des compétences et un professionnalisme qui sont devenus indispensables pour faire réussir une commune. Aussi, je suis fier d'appartenir à l'équipe municipale de Jean-Michel FOURGOUS dont les succès sont reconnus bien au-delà de notre territoire.

Thierry Michel

1^{er} Maire-Adjoint
délégué aux Finances, aux Travaux,
et à l'Événementiel
Vice-Président de SQY

TRIBUNE LIBRE

Nous sommes à l'écoute des élanecourtois

Combien sommes-nous à Élanecourt à souffrir du bruit incessant de la circulation sur la N10, des voies ferrées ou de la circulation dans le village ?

Difficile de le mesurer. Et pourtant SQY a lancé une consultation publique sur la prévention du bruit (PPBE) dont très, très peu d'entre nous ont entendu parler.

Le sujet est d'importance ! Cette consultation fait suite à une directive européenne visant à évaluer l'exposition, informer les habitants et faire des propositions d'améliorations.

La démocratie, c'est être à l'écoute des administrés alors pourquoi ne pas les avoir incités à s'exprimer ?

Nous avons étudié le PPBE de SQY et nous constatons que :

- L'évaluation se base sur des données obsolètes

- Les propositions faites sont très limitées et non engageantes, en particulier à Élanecourt qui s'en remet uniquement aux actions de SQY, sans initiative propre.

Pourquoi ne pas engager une démarche de gratuité des bus ?

Pourquoi ne pas engager un nouveau schéma routier à SQY pour limiter les poids lourds ?

Pourquoi ne pas s'engager sur le développement de murs anti-bruit ?

Devons nous attendre que cela empire avec les travaux de la N10 ?

L'écologie, c'est la protection de notre environnement, notamment face aux nuisances. Le PPBE devrait en être un outil d'amélioration.

Découvrez notre analyse et toutes nos propositions sur reinventonselanecourt.fr

Catherine Perrotin Raufaste, Jean Claude Potier, Jean Feugère, Gaëlle Kergutuil, Boris Guibert

Texte non transmis

Michèle Rossi, Hervé Farge
Élanecourt, c'est Vous !



INFORMEZ-VOUS !
Réseaux sociaux
Newsletter
elancourt.fr

